

Les Rencontres du Midact "Le travail dans les entreprises d'insertion" :

Focus sur le centre de tri des emballages du Plantaurel

« L'action nous a permis de prendre pleinement conscience de la nécessité d'évaluer au mieux l'organisation du travail et son management. »



« **Ce travail a eu un impact profond sur notre entreprise** », résume Guilhem Mayer, directeur du Centre de tri des emballages du Plantaurel, basé en Ariège.

L'entreprise intervient pour le compte du département pour le tri et la mise en bales de déchets d'emballages recyclables ménagers et professionnels. Elle emploie 36 salariés, dont 25 en contrat d'insertion, avec une durée moyenne 13 à 14 mois de travail dans l'entreprise. Par an, ce sont donc 50 à 60 salariés qui intègrent la structure.

« Cette organisation implique un travail permanent sur la formation, **il est donc fondamental d'évaluer au mieux l'organisation du travail et son management** », commente le dirigeant.



Dans l'atelier, la ligne de tri fonctionne de 5h à 20h, avec des équipes qui se succèdent à des postes de travail en amont ou en aval de machines. « **Grâce aux vidéos réalisées sur les postes de travail, nous avons pris conscience des facteurs de stress liés à la technique.** Nous avons mesuré par exemple l'impact sur les salariés de l'usure de la machine de tête, sa performance ayant des conséquences sur le travail des salariés ; nous avons organisé en réponse des actes de maintenance plus réguliers », raconte Sébastien Galy, encadrant technique.

Autre exemple d'évolution en matière d'organisation : le recul d'un poste de travail de quelques mètres sur la chaîne pour permettre aux salariés de mieux anticiper l'arrivée des matériaux à trier.

« Nous avons également travaillé sur le volet de la communication », poursuit Guilhem Mayer. Le stress généré par le vocabulaire a été mis en évidence par l'étude. Un poste de travail, « le refus », a été rebaptisé : les salariés affectés à la tâche des tris des emballages écartés pour le recyclage ne vont désormais plus « au refus ».

« **Le travail a mis en lumière une somme de détails qu'on ne perçoit pas mais de nature à générer du stress, avec des impacts réels sur la performance de l'entreprise** », conclut le dirigeant.